

même là où le Québec a nommé des attachés commerciaux ou d'immigration, ou des représentants ad hoc à l'occasion de conférences de plusieurs institutions internationales. Depuis le début des années soixante-dix, on a cherché à assurer une plus grande présence du Québec dans des domaines négligés jusque-là — économiques, technologiques, commerciaux (les négociations du GATT, par exemple) — sans chercher à susciter des luttes constitutionnelles.

Le Québec a commencé de marquer sa présence officielle dans le monde depuis 1960. Objectivement, cette activité a eu beaucoup plus d'effets positifs que d'effets négatifs sur la pratique internationale du Canada. On préfère trop souvent rappeler quelques déplorables « querelles de drapeaux » plutôt que de traiter des apports constructifs que le Québec a fournis d'une part à la francophonie et d'autre part à l'action internationale du Canada. D'un autre côté, il est indiscutable que le Québec est sorti très enrichi de sa participation à la vie internationale. Ce mouvement d'ouverture et de participation au monde ne fait que commencer. Il reste à le rationaliser et à l'orienter de façon plus significative maintenant que ses fondements ont été établis. Les perspectives d'échanges internationaux du Québec sont presque infinies.

Si une page historique a été tournée lors de la prise du pouvoir par l'équipe du premier ministre Lévesque en novembre 1976, le livre des relations internationales du Québec reste tout grand ouvert. Cette histoire est plus riche en devenir qu'en passé. C'est tant mieux pour toutes les parties en cause.

La transformation du système international bipolaire

par André P. Donneur

Il est manifeste que le système international tel qu'il a fonctionné depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, a connu des changements importants ces dernières années, à tel point que chefs politiques et spécialistes des relations internationales s'accordent pour reconnaître que l'ordonnance de ce système a vu son temps et est en voie de céder la place à un ordre international fort différent. L'on est assez généralement d'accord aussi que la période actuelle en est une de transition, assez rapide d'ailleurs, et que les caractéristiques du nouveau système en voie d'instauration ne peuvent être prévues de façon précise et sûre: à part les difficultés inhérentes à la prévision dans un domaine aussi complexe, différentes possibilités paraissent exister, et celle qui en fait incarnera l'avenir dépend sans doute autant des interprétations et des décisions des dirigeants politiques que des conditionnements imposés par des facteurs de changements qui échappent large-

Professeur à l'Université du Québec à Montréal, M. Donneur détient un Ph.D. de l'Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève lorsqu'il rédigea cet article.